

■ **GETAZ ROMANG HOLDING SA**, à Vevey (FOSC du 05.12.2002, p. 14). Statuts modifiés le 10 mars 2003. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 480'000 par l'émission de 380'000 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions entièrement libéré: CHF 480'000, divisé en 480'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport selon convention des 7 et 10 mars 2003: 23'000 actions nominatives de CHF 10 et 23'000 bons de participation au porteur de CHF 10 de Gétaz Romang S.A., à Vevey, pour CHF 380'000; en contrepartie, il est remis 380'000 actions.
Journal no 2572 du 10.03.2003
(00904410 / CH-550.1.032.177-5)